

# Quelques repères sur la collaboration militaire Suisse-Israël

16.06.2013

Categories: Embargo militaire

Lors du cycle de conférences organisé par le Cetim et l'IUED en décembre 2003, Peter Hug, historien et chercheur à l'Université de Berne a fait une intervention intitulée « Ambiguïtés de la politique suisse : entre protection des droits humains en Palestine et coopération militaire avec Israël » qui permet de situer la collaboration militaire entre la Suisse et Israël dans un contexte plus large.

La collaboration militaire a été réduite par le Conseil fédéral suite à l'opération "rempart" menée par Ariel Sharon en Cisjordanie en 2002, avant de reprendre suite à l'entrée de Christoph Blocher au Conseil fédéral et au voyage de Samuel Schmid en Israël en 2005.

En juillet, **2006**, suite à la visite d'une délégation militaire israélienne, une large coalition d'organisations ont [appelé à manifester](#) contre la guerre en Proche-Orient et contre la collaboration militaire Suisse-Israël.

D'après un article du Courrier, du 9.10.2010, la Suisse a acheté , toujours en 2006 le système intégré d'exploration, d'émission et de brouillage radio IFASS fourni par Israël pour un montant de 187,2 millions de francs.

En **2008**, on compte seize visites de délégations d'assez haut rang, que ce soient des délégations de l'armée israélienne venant en Suisse, ou de l'armée suisse en Israël, ce qui donne une mesure des liens entre les deux armées.

En octobre **2010** visite officielle du Conseiller fédéral Ueli Maurer en Israël pour discuter de nouveaux accords de collaboration militaire.

Dans l'article du Courrier déjà cité on trouve une série d'informations sur la portée de cette collaboration et cite les déclarations d'opposants tels que Tobia Schnebli (CUP-GE et GSSA) et Joseph Lang (conseiller national Vert).

En novembre **2011**, le Lieutenant-Général André Blattman, Chef d'état-major de l'armée suisse, effectue une visite en Israël pour rencontrer son homologue israélien Benny Gantz, ainsi que le ministre israélien de la Défense Ehud Barak. Il assiste à plusieurs réunions concernant les enjeux communs aux deux armées. D'après le [communiqué de l'armée israélienne](#) cela « reflète la volonté des responsables de la défense des deux pays de développer et d'entretenir de très bonnes relations ».

Le 2 février **2012** la Suisse et Israël ont conclu un [accord](#) sur «les informations classifiées», sorte de traité international bilatéral, non publié au registre officiel, qui règle les modalités des contenus des accords à venir: secret, top secret ou confidentiel.

En **janvier 2013** Le président de la Confédération Ueli Maurer, chef du Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) et le vice-premier ministre israélien et ministre de la Défense Ehud Barak ont signé une [déclaration d'intention](#) à l'occasion du Forum économique mondial (WEF) à Davos.

La déclaration d'intention indique que le DDPS et le Ministère de la défense israélien entendent maintenir, sur une base annuelle, le dialogue stratégique au niveau politique et poursuivre les discussions techniques existantes entre les représentants des deux armées. Il est également prévu de continuer la collaboration dans certains domaines choisis. Il s'agit concrètement d'échanges réguliers d'informations et d'expériences au sujet de la protection de la population ainsi que d'une collaboration dans quelques projets relatifs au domaine de l'armement. D'après les quelques informations confirmées par le Département de la défense, l'accord porterait sur le développement de la collaboration en matière d'armement, de formation de la troupe, de sécurité de l'espace aérien, d'échanges d'informations et expériences scientifiques, y compris sur des « appareils militaires ». Il est probable que ce mémorandum porte également sur l'achat par l'armée suisse de nouveaux drones de fabrication israélienne.

Les parlementaires de gauche, dont [Carlo Sommaruga](#), mettent en cause aussi ce qui se cache derrière des termes génériques comme « échange d'informations scientifiques ou concernant le matériel ». Surtout après l'accord signé le 2 février 2012 sur « les informations classifiées ».

Près de trente organisations, associations, partis et syndicats suisses dénoncent la signature de cet accord en publiant une [résolution](#) intitulée: **Non à la signature d'un accord de politique de sécurité entre la Suisse et Israël! - Non à une prime scandaleuse à la colonisation et aux violations du droit international par Israël!**

En avril 2013, le voyage de Didier Bukhalter confirme encore l'excellent entente entre les autorités suisses et israéliennes.